

Sur votre chemin...

Votre parcours est jalonné de curiosités, de monuments...
Pensez à les admirer :

- > La Cense Abbatiale
- > Le Domaine d'Assignies
- > Le Gallodrome
- > Les pavés du Paris-Roubaix
- > Le chemin du P.P.
- > L'école du Sacré-Coeur

Charte du randonneur

- Respecter la nature et les propriétés privées <
- Ne pas abandonner ses détritux <
- Faire attention aux périodes et zones de chasse <
- Signaler sa sortie et se munir d'un téléphone portable <
- Prendre une trousse de premiers soins <
- Avoir une tenue et des chaussures adaptées <
- Tenir ses animaux en laisse <



SYNDICAT D'INITIATIVE

Mairie - Médiathèque
59246 MONS-EN-PÉVÈLE

Tél. : 06 48 29 72 21

<http://syndicatinitiative.site11.com/>



Randonnée P é d e s t r e

SI Mons-en-Pévèle

Lieu de départ :

| Cense Abbatiale
Mons-en-Pévèle

Niveau :

| Bons marcheurs

Distance :

| 14 km

Balade

N°1

Autour du château d'Assignies à Tourmignies

Assignies : du nom de la famille qui occupa le site durant plus de 4 siècles. Le parc actuel et le pavillon du «Petit-Rouge» datent du milieu du XIXème siècle. Réalisation de la famille Boutry-Van Isselsteyn, industriels du textile lillois qui avaient construit à Tourmignies leur résidence d'été. Le château, œuvre monumentale des architectes Léon Ohnet et Henri Meurillon édifiée dans le goût du Second Empire, fût détruit en 1917 par les allemands.



Pas-à-Pas



- 1 Passer devant l'église, continuer en direction de la pharmacie, passer à côté du Château (Courouble) et prendre le chemin de terre (Carrière Montus). Continuer sur le chemin de terre, à la fourche (panneaux indicateurs GR) prendre à droite et avant la maison, suivre le GR 121B. Prendre les escaliers à gauche (Nous sommes toujours sur les hauteurs du Mont Pévèle) !
- 2 Suivre ensuite jusqu'à la route. On arrive rue Fidèle Dubois, face à la chapelle de Martinval. Prendre tout droit, légèrement à gauche, continuer sur 100m et prendre la carrière face à la route. On poursuit son chemin sur 1km, on arrive au bois du domaine d'Assignies. Sur la droite, admirer le bocage-bois.
- 3 Tourner à gauche, on arrive à la route qui mène au centre de Tourmignies, tourner à droite. Longer la route sur 500m environ et prendre la deuxième à droite (chemin Madame) face à l'ancienne école du Sacré-Cœur.
> noter le R.F.*
- 4 Au bout de 200m tourner à droite pour aller vers l'entrée du parc. Arrêt à la grille appelée « grille du Petit-Rouge ». Le parc, propriété de la CCPP, ne se visite pas.
- 5 On retourne sur ses pas et après la salle des fêtes (à gauche), tourner à droite, on se retrouve sur la route principale du village. Passer devant le blockhaus à gauche, construction anglaise en 1939, passer ensuite devant le gallodrome.



*République Française pour certains, Réponse de la Foi pour d'autres, l'histoire de Tourmignies de l'époque fait pencher pour la seconde hypothèse.

- 6 Au carrefour, prendre à droite direction Mérignies. À 100m prendre sur la droite le chemin de terre appelé «chemin du P.P.». Aller jusqu'à la petite route, et prendre à droite, marcher jusqu'à une première grille (domaine privé) d'où l'on pourra apercevoir l'ancienne «grande grille» qui était l'entrée principale du parc d'Assignies.
- 7 Rebrousser chemin et reprendre le «chemin du P.P.». On traverse le village de Mérignies. On continue sur le «chemin du P.P.» jusqu'au «pavé du Blocus» que l'on traverse. Toujours tout droit en direction du pylône haute tension. Là, tourner à droite, on remonte la rue, on arrive à la rue de la Vincourt (route goudronnée). Remonter sur 400m, prendre à gauche le chemin de terre, après la maison isolée n° 47, appelée Bel Gazou.
- 8 Prendre le premier chemin de terre à droite, continuer tout droit. On est dans la plaine. Laisser à droite la ferme Hennette avec au loin le blockhaus de la Vincourt.
- 9 Traverser le Pavé Goube, continuer tout droit pour rejoindre la route départementale Bersée / Mons-en-Pévèle. Arrivé sur la grande route, on prend à droite, traverser. Avant le garage Renault, tourner à gauche sur une petite route pavée, qui longe le cimetière.
- 10 On arrive à la départementale Mons-en-Pévèle / Moncheaux. Prendre à droite, à 100m environ, traverser et prendre la rue qui monte vers l'église, prendre la volée d'escaliers (très raides) sur la gauche. Suivre la voyette pour se retrouver à la Cense.

Le Syndicat d'Initiative de Mons-en-Pévèle vous souhaite une agréable balade. Vous pouvez découvrir nos autres balades sur simple demande.

Cette balade a été créée dans le cadre du Festival de la Marche du 10/10/10.